

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU CFSH de l'année 2020
Jeudi 18 mars 2021, 14h00-15h50

En salle Linné
Maison de la Vie Associative et Citoyenne du Quartier Latin
4, rue des Arènes
75005 Paris

Dominique Barjot ouvre la séance en indiquant les présents, vérifiant que le quorum a été atteint :

- Présents en personne (6) : Dominique Barjot, Thierry Claeys, Bertrand Haan, Zhe Lai, Éric Ledru et Boris Vinogradov

- Présents en distanciel via Zoom (15) : Anne Alonzo, Éric Anceau, Gestiva Cayo-Durand-de-Geist, Christiane Cheneaux-Berthelot, Jean-Claude Cheynet, Yvan Combeau, Georges Daccache, François David, Maria de La Roque, Alexandre Fernandez, Jean-Luc Pelletier, Pascal Pénot, Thi Hoai Trang Phan-Labays, Fang Wang et Yun Zhai

- Ont remis des procurations (5) : Cécile Coursiéras-Jaff, Jean-Claude Daumas, Frédéric Garan, Rang-Ri Park-Barjot, Carl Trémoureux

1/ Approbation du PV de l'assemblée générale ordinaire du 24 janvier 2020

Le PV est adopté à l'unanimité.

2/ Rapport moral (président, D. Barjot et secrétaire général, Bertrand Haan)

Dominique Barjot souligne le ralentissement de l'activité du Comité du fait du Covid-19, qui explique le report de l'AG. Les divers points de l'ordre du jour ont été présentés dans un premier temps puis mis en débat :

2.1/ Régularisation menée à son terme de la situation administrative et financière du Comité français des sciences historiques

- Le récépissé a été reçu de la composition du bureau, du siège social (4, rue des Arènes 75005 Paris) et du SIRET de l'association. Elle est pleinement en règle administrativement.

- La situation à l'égard du Comité international des Sciences historiques a aussi été totalement régularisée. Il n'y avait en 2020 qu'à régler la cotisation de l'année, ce qui a été fait. Yvan Combeau note qu'il serait bon de payer l'adhésion rapidement au vu de l'évolution du taux de change entre l'euro et le franc suisse. Sa proposition est approuvée.

- De même, la situation bancaire du Comité a été régularisée auprès du Crédit mutuel ; en revanche, il n'a pas été possible d'obtenir pendant toute cette année encore de relevés de compte de La Poste, et ce malgré l'appui du Crédit mutuel. Il reste sur ce compte environ 750-800 euros. Pour régler cette question, un rendez-vous va être pris auprès de La Poste.

2.2/ Publication effectuée depuis fin novembre 2020 d'un Bilan de l'historiographie française aux éditions SPM en mai 2020. Cette synthèse peut être achetée auprès du CFSH par les adhérents à jour de leur cotisation avec une remise de 10 %, soit un prix de vente de 25,2 €. C'est le CFSH qui passera ensuite commande à l'éditeur.

Dominique Barjot présente ensuite l'ouvrage *Regards sur l'historiographie française*, publié fin 2020, qui est le fruit d'un partenariat entre le CFSH et le GRHis de l'Université de Rouen. Les membres du Comité bénéficient d'une remise, ce dont Éric Ledru, qui en est l'éditeur, est remercié très chaleureusement.

Le contenu de l'ouvrage, pluraliste, est ensuite évoqué : il embrasse l'ensemble des périodes historiques mais aussi des problématiques nouvelles (apports de l'archéologie et histoire des femmes entre autres) et pistes nouvelles (*cultural turn* dans l'histoire des sciences, nouveaux horizons histoire culturelle, histoire publique en entreprise entre autres). Le prix Dezès est présenté en fin d'ouvrage, ainsi que les travaux qui ont été soumis au jury (23 thèses), et plus particulièrement la thèse primée.

2.3/ Congrès International des Sciences Historiques de Poznań (22-28 août 2022). Report d'un an à nouveau du **Congrès International des Sciences Historiques de Poznań**, initialement prévu les 23-29 août 2020, puis 22-29 août 2021. En raison de la crise persistante de la Covid-19, ce même Congrès aura donc lieu les **22-28 août 2022**.

Une lettre a été reçue d'Andrea Giardina, président du Comité international des Sciences historiques, et Catherine Horel, sa Secrétaire générale, en date du 3 mars 2021, annonçant le report du prochain congrès. Dominique Barjot précise quels sont les tarifs pour y participer. En cas d'inscription avant le 1^{er} avril 2022 : 100 euros (inscription), 75 euros (étudiants) ou 50 euros (accompagnants). A partir du 1^{er} avril 2022 : 150 euros (participants), 100 euros (étudiants) ou 70 euros (accompagnants). La réunion sera précédée par deux AG des Comités nationaux, le 12 avril et le 1^{er} mai 2021, où le CFSH sera représenté par les membres de son bureau.

Le programme est inchangé. Il est visible sur le site du Comité international et s'organise de la manière suivante : tenue de réunions d'accueil, de sessions thématiques, de forums de recherche, de sessions de présentation de posters et finalement d'AG du Comité international des Sciences historiques.

Une session internationale sur le Second Empire est coorganisée par Dominique Barjot et Éric Anceau est présentée par celui-ci : le parti pris est de proposer un bilan de l'historiographie du dernier quart de siècle. Une grande place de sera faite autant à l'histoire économique, sociale, militaire, religieuse, et aux relations internationales qu'à l'histoire politique.

En 2025 ou 2026 aura un nouveau Congrès. La compétition oppose Leipzig et Jérusalem. Pour 2030 est envisagée une candidature de Paris et Dominique Barjot appelle les membres du Comité à la soutenir.

2.4/ Attribution du Prix Daniel et Michel Dezès 2020.

Tous les deux ans, le Comité a la possibilité de récompenser une thèse en Histoire. 23 candidatures ont été reçues et beaucoup étaient de très bon niveau ; il faut espérer que le prix de 2022 remportera autant de succès.

La thèse primée cette année est présentée par Bertrand Haan. Elle est l'œuvre d'Anne-Clothilde Dumargne et s'intitule *Les chandeliers en bronze, en cuivre et laiton en Europe du XIII^e au XVII^e siècle. Production, diffusion et usages*. Elle embrasse l'ensemble du cycle de vie de ces objets, considérés dans leurs formes, leur matière, mais aussi leurs techniques de production et leurs dimensions économique, sociale, culturelle et patrimoniale. Le travail est exemplaire par son ampleur chronologique, son approche pluridisciplinaire, entre histoire, histoire de l'art et archéologie, et les multiples perspectives qu'elle ouvre.

La remise du prix a eu lieu le 22 octobre 2020, en présence de la Fondation de France et de membres de la famille Dezès, qui finance le prix.

2.5/ Ouverture d'un nouveau site web, aujourd'hui pleinement opérationnel.

<http://comite-francais-sciences-historiques.com/>

Le fonctionnement de ce site est assuré par Boris Vinogradov, autoentrepreneur. Il est un espace offert aux membres du Comité :

- il est possible d'adhérer commodément à travers lui ;
- il propose des actualités, pour lesquelles tout un chacun peut faire des propositions – c'est actuellement le prix Dezès qui est mis à l'honneur ;
- les publications du Comité (qui peuvent être achetées en ligne) et de ses membres sont signalées, tout comme les activités du Comité international ;
- le site renvoie aussi aux diverses associations liées au Comité ;
- enfin, les statuts ont aussi été mis en ligne, comme la composition du bureau et les coordonnées de ses membres.

Il est proposé de verser 500 euros à Boris Vinogradov pour la création du site et des honoraires de 150 euros par an à l'avenir pour la tenue de celui-ci.

2.6/ Activités scientifiques diverses :

Le CFSH s'est associé dans le cadre de deux manifestations l'Académie des Sciences d'outre-mer au cours de l'année 2020 :

- Une exposition consacrée à «La naissance de la République et l'accès de Madagascar à la Communauté française». Elle a entre autres permis de révéler l'existence des fonds cinématographiques de très grande importance – notamment les collections du fils du fondateur de la république malgache, Philibert Tsiranana.
- Une riche séance de l'Académie, à laquelle a participé Dominique Barjot, consacrée aux *Réalités et limites du développement économique de la Chine* (6 novembre 2020). Le texte des communications est en ligne : <https://www.academieoutremer.fr/seance-6-novembre-2020/>

Évoquant le site Internet et ces partenariats, Dominique Barjot a appelé au développement de liens tels que ceux noués avec l'Académie des Sciences d'outre-mer : le Comité est voué à embrasser les activités menées à l'échelle de toute la francophonie et à y développer des liens de coopération. Le site Internet du pourrait s'en faire l'écho : il suggère qu'Yvan Combeau s'en fasse le relais. François David approuve ce dessein mais signale, pour ce qui concerne Madagascar, le problème de l'accès aux archives. Un colloque, prévu en 2022, a pour ambition de réaliser un état des lieux de l'historiographie de l'île.

3/ Rapport financier (présenté par **Thierry Claeys, trésorier du CFSH**)

Thierry Claeys précise que les comptes ont été arrêtés le 12 mars 2021, l'essentiel des cotisations pour l'année 2020 ayant été perçues pendant le premier trimestre de l'année 2021. Au 1^{er} janvier 2020, il y avait 3 477,58 euros sur le compte du Crédit mutuel. Sur cette somme ont été prélevés 800 francs suisses/751 euros (cotisation au Comité international des Sciences historiques), 1 500 euros ont été consacrés à la publication de l'ouvrage *Regards sur l'historiographie française*, le reste consistant en frais bancaires.

Les rentrées d'argent sont exclusivement composées du versement de cotisations et se montent à 430 euros.

Le solde au 12 mars 2021 est de 1 539,82 euros. Avec les rentrées financières des derniers jours, il devrait y avoir environ 2 000 euros sur le compte. Ces sommes permettront de payer le Comité international et l'entretien du site Internet.

4/ Questions diverses

Jean-Claude Cheynet évoque le désaccord qui s'est manifesté il y a un an avec les associations d'historiens de l'Enseignement supérieur. Dominique Barjot souligne que l'ouvrage *Regards sur l'historiographie française* a permis de réunir des historiens des horizons les plus divers et que les choses sont à présent plus apaisées.

La mobilisation des Français à l'échelle internationale et la place de l'anglais dans la communication scientifique a ensuite été évoquée et le frein qu'il constitue en termes de visibilité. François David explique que la discipline sœur de l'Histoire qu'est la Science politique est bilingue, et il considère qu'il faut défendre le français au niveau international. Alexandre Fernandez estime passer systématiquement par l'anglais n'est pas la bonne solution. Il faut écrire en français et imposer l'emploi du français. En résistant aux demandes des éditeurs, tant qu'il est possible de le faire. Les historiens doivent pouvoir continuer à s'exprimer dans leur langue sans se voir imposer de choix impératifs. La langue des sources historiques peut nous y aider ajoute Thierry Claeys, qui rappelle que beaucoup de sources, entre le règne de Louis XIV et 1940, sont en français. En Russie, particulièrement à Saint-Petersbourg, la connaissance du français est nécessaire pour étudier les fonds du XIX^e siècle. Ceci est un levier pour nous : il faut faire comprendre que, pour l'étude historique de cette période, le français est indispensable. Jean-Claude Cheynet relève que l'argument vaut pour certaines périodes historiques : la maîtrise des langues anciennes est aussi une question d'importance. D'une manière générale a été mise en avant la difficulté réelle d'écrire dans un anglais scientifique de bon niveau. Dominique Barjot propose que soit ouverte une rubrique sur le site Internet du Comité afin que se poursuive ce débat sur l'usage du français dans la production scientifique.

5/ Votes

Le mode de vote électronique est d'abord présenté par Bertrand Haan pour les suffrages exprimés en distanciel. Après avoir répondu aux questions, il est procédé au vote, à la fois en présentiel et en distanciel. Les résultats cumulés des deux votes sont les suivants :

Le rapport moral est adopté à l'unanimité (24 votes 'Oui').

Le rapport financier est adopté à l'unanimité (24 votes 'Oui').

Le rapport moral est adopté à l'unanimité (24 votes 'Oui').

La proposition « Approuvez-vous le principe d'une assemblée générale ordinaire 2021 à tenir à l'automne 2021 afin de revenir à une pratique normale » a été acceptée par 23 votes (une abstention)

Il a été approuvé à l'unanimité (24 votes 'Oui' à chaque fois) de verser 500 euros à Boris Vinogradov pour la construction du site de CFSH et 150 euros annuels pour l'entretien de celui-ci.

